La libération de Paris

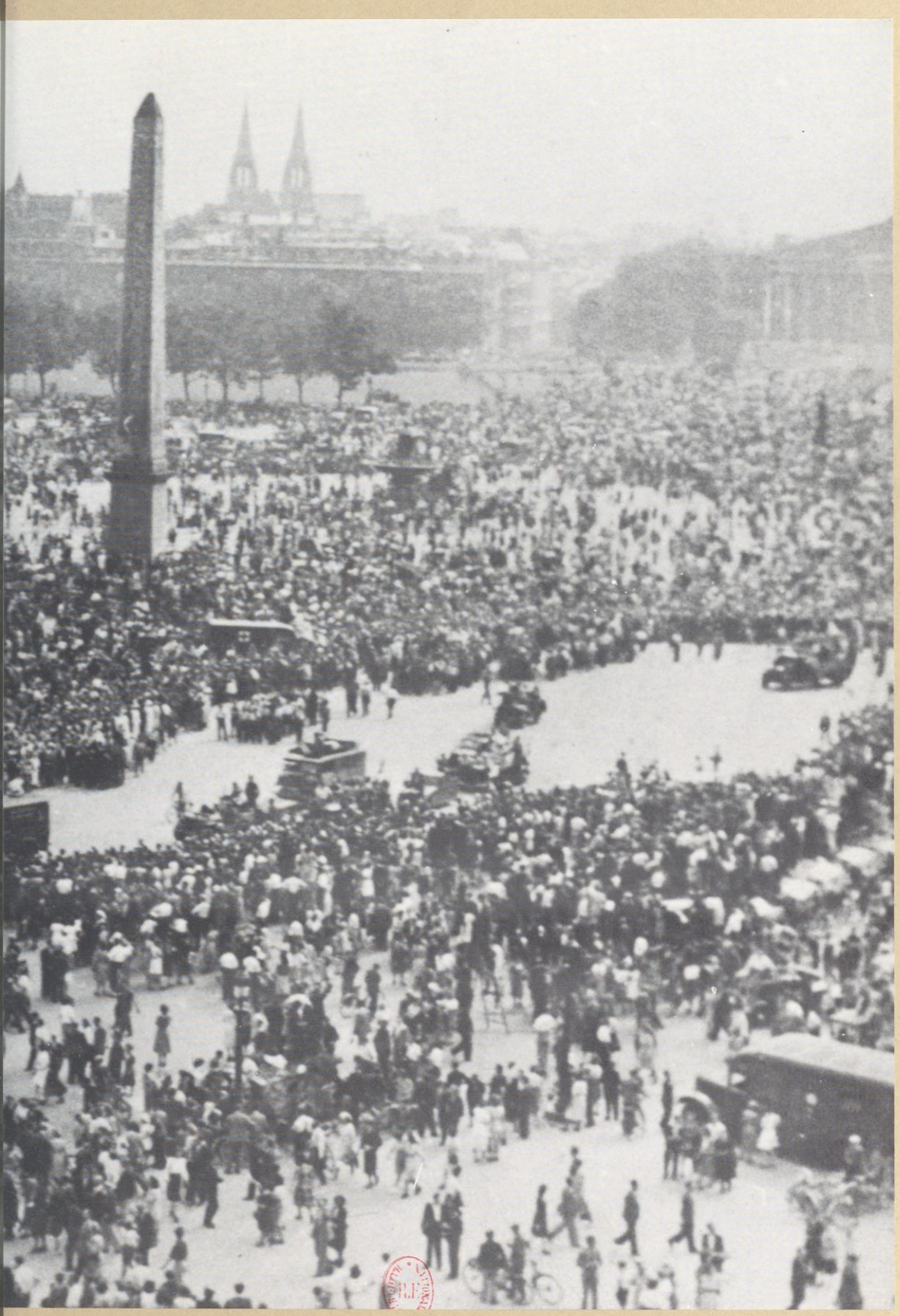
Jacques Barozzi



8° L 7 h
59977

ouest france





© Ouest-France, 1980.

Jacques Barozzi

La libération de Paris

8° Lk7.
59977
Ex. de remplacement

ouest france
38, rue du Pré-Botté
35100 – Rennes

Db-15-09-1980-25571

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
REPRODUCTION INTERDITE

6 jours qui libérèrent Paris

Après une période d'occupation de 4 ans, 2 mois et 5 jours, Paris s'insurge, Paris se soulève, Paris se libère.

Le 14 juin 1940, les allemands entraient dans Paris "Ville ouverte" ; le 25 août 1944 à 14 h 45, leur représentant dans la capitale : le général Von Choltitz, signait la capitulation.

L'insurrection avait commencé le 19 août 1944. Il fallut une semaine pleine aux Parisiens pour se retrouver libres chez eux ; à peine plus que le temps prêté à Dieu pour faire le monde.

Des combattants sans uniforme

Les acteurs de la libération sont nombreux et viennent d'horizons divers. Ils joueront leur rôle le plus souvent avec passion et parfois même dans le désordre, comme il est d'usage pour ce genre de bataille insurrectionnelle.

D'un côté, nous trouvons les Allemands ; du moins ce qu'il en reste car depuis le 9 août 1944, face à l'arrivée des alliés, ils évacuent en masse, laissant sur place autour de Choltitz 15 000 soldats et 70 chars "panthère" et "tigre".

De l'autre côté, la situation est beaucoup plus complexe. Il y a :

• Le Conseil National de la Résistance, présidé par Georges Bidault et coiffé par Alexandre Parodi, délégué du général de Gaulle. Ce dernier leur recommande de parler "très haut et très fort au nom de l'Etat".

• Le Comité Parisien de Libération, présidé par le syndicaliste Tollet. Le C.P.L. est bien implanté dans les quartiers de la capitale et constitue une sorte de commune.

• Le Comité d'Action Militaire, dont le représentant pour l'Etat-Major régional d'Ille-de-France est le colonel Rol-Tanguy. Ce comité est à majorité communiste. Il représente avec le Front National et les Francs Tireurs qu'il encadre l'organisation la plus forte et la plus cohérente.

• Une délégation militaire représentée par le général Kœnig, commandant en chef des Forces Françaises de l'Intérieur à Londres ; et son représentant national le jeune inspecteur des finances Chaban-Delmas.

• La division blindée du général Leclerc qui fait son apparition au dernier acte avec l'arrivée du détachement du capitaine Dronne le 24 août au soir et les groupements Billotte, Langlade et Dio qui seront aux portes de Paris à l'aube du 25 août 1944.

Il nous reste à mentionner le nom d'un "acteur" qui servira d'agent de liaison entre les représentants des forces françaises en place et l'Etat-Major allemand : il s'agit du consul suédois Nordling. C'est par son intermédiaire qu'un "dialogue" s'établira entre les deux camps.

Une pièce en cinq actes

Ces journées de la Libération qui s'étendent du 19 au 25 août 1944 seront riches en rebondissements. Nous pouvons les regrouper en cinq grands actes :

• 1er Acte : l'insurrection précipitée.

le 19 août, sans que les chefs des grandes organisations de la résistance aient été consultés, et alors que le début des hostilités est prévu pour le lendemain, un groupe franc, commandé par l'inspecteur Courroy s'empare de la Préfecture de Police. Dès lors, les combats sont déclenchés. D'autres bâtiments publics suivront (mairies, commissariats, centraux téléphoniques...).

L'Hôtel de Ville de Paris sera occupé à son tour le 20 août à l'aube. Ce premier acte s'achèvera par un coup de théâtre : la trêve.

• 2e Acte : l'histoire de la trêve.

Prévue pour la nuit du 19 août, la trêve sera reconduite et prolongée jusqu'au 22 au matin.

Autour du problème de la trêve, un débat passionnel s'engagera :

Pour les uns, tel Charles Tillon, le chef des F.T.P., elle apparaîtra comme une double trahison, une lâcheté vis-à-vis de l'ennemi, un désir pour les organisations officielles de reprendre en main une insurrection qui leur échappait.

Pour les autres, tel Chaban-Delmas la trêve est nécessaire, il faut gagner du temps, les alliés sont encore loin et Choltitz menace de faire sauter Paris comme il en a reçu l'ordre d'Hitler.

Les partisans de la trêve l'emporteront mais celle-ci ne sera pas toujours respectée à la lettre.

• 3e Acte : la reprise des combats.

Le 22 août, la colonel Rol-Tanguy lance son appel aux barricades. La bataille de Paris reprend.

Les Allemands ont comme points forts : le grand quadrilataire autour des Tuileries et de l'Hôtel Meurice, le Luxembourg et le Sénat, la place de la République et la caserne du Prince Eugène.

Face à l'occupant, les insurgés adoptent trois tactiques : le coup de main offensif, la défense des barricades, l'affût aux encoignures des portes et des fenêtres.

Dès le 22 août, apparaissent les premiers journaux de la libération.

Par ces journées de soleil, à Paris, c'est la fête, mais c'est aussi la mort.

• 4e Acte : l'arrivée de la 2e D.B.

Le 23 août, après quelques tergiversations, le général américain Bradley permet à la Division Leclerc, forte de 16 000 hommes, 200 chars et 600 canons, de marcher sur Paris. Les premiers détachements arriveront dans la soirée du 24 et la matinée du 25 août.

Ainsi, l'acte final de la libération de Paris pourra se jouer. Le 25 août dans la journée, les derniers bastions allemands tomberont et la capitulation sera signée par Von Choltitz.

• 5e Acte : le défilé.

Le général de Gaulle est à Paris. Le 26 août, les Parisiens assistent au défilé sur les Champs-Elysées et vont écouter un "Magnificat" à Notre-Dame. C'est la joie, Paris est libéré. Cependant, quelques trouble-fête : soldats allemands et miliciens isolés tirent leurs dernières balles depuis les toits.

Une longue et patiente recherche nous a permis de reconstituer, presque heure par heure et en tous lieux, le film des événements de la libération de Paris.

C'est ce film que, après un bref rappel de ce que furent les années d'occupation, nous vous proposons de (re)vivre à travers les 220 documents réunis dans les pages suivantes.

Les photos, pour la plupart inédites, ont été prises par des acteurs ou des témoins de ces journées historiques. Aussi ne sont-elles pas toujours parfaites techniquement. Mais n'en sont-elles pas, par là même, plus authentiques ?

Paris à l'heure allemande

(14 juin 1940 - 18 août 1944)

Si je devais raconter l'occupation allemande il suffirait de ces mots, par exemple : "un concert de musique militaire allemande dans le kiosque d'un jardin public", tout est là : un aigre printemps, des hommes au crâne rasé qui soufflent dans des cuivres, des passants aveugles et sourds qui pressent le pas, deux ou trois auditeurs renfrognés sous les arbres, cette aubade inutile à la France qui se perd dans le ciel, notre honte et notre angoisse, notre colère, notre fierté aussi.

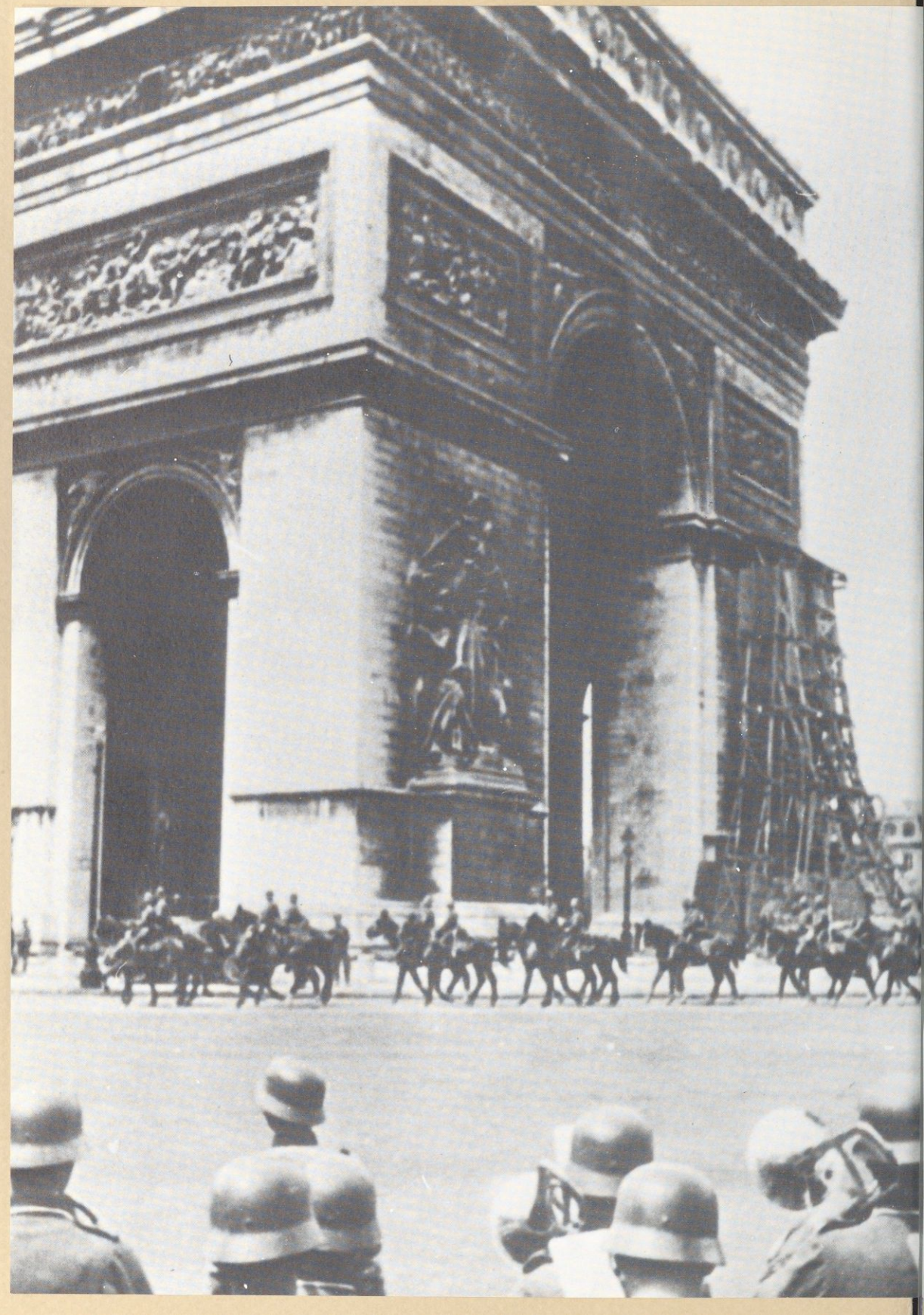
(Jean-Paul Sartre, "Pour qui écrit-on")

Sur son cheval, le général Schaunburg regarde ▶ défiler la musique militaire allemande.

(Documentation Française - photo Holzapfel)









Ci-dessus :

Les chars allemands défilent place de la Concorde dans un Paris désert. Au fond l'assemblée Nationale sur laquelle flotte la croix gammée. Au premier plan une des deux fontaines de l'architecte Hittorf.

A gauche :

Autour de l'Arc de triomphe. La clique allemande accompagne en musique les démonstrations de la cavalerie.

(Documentation Française - photos Holzapfel)





Ci-dessus :

Place de la Concorde devant le ministère de la Marine et la rue Royale. L'Etat-Major allemand s'installera en grande partie, dans les hôtels et bâtiments publics avoisinants. Notamment à l'hôtel Meurice qui fut un de leurs centres favoris pendant toute la durée de l'occupation.

(Documentation Française - photo Holzapfel)

A gauche :

En redescendant les Champs-Elysées. Les soldats se transforment en touristes et pour un instant, arment uniquement leurs appareils photos.



Ci-dessus :

La cérémonie du retour des cendres de l'Aiglon. Au centre de la photo, le ministre Schleier (revers blancs) représente l'ambassadeur d'Allemagne Otto Abetz. Ce dernier avait déclaré aux responsables français : ''Nous représentons Rome, l'ordre et la conquête ; soyez Athènes.'' Ainsi, le coup d'envoi de la collaboration était lancé.

(photos Documentation Française)

La Préfecture de Police informe que la lacération et l'endommagement d'affiches de l'Autorité occupante seront considérés comme acte de sabotage et punis des peines les plus sévères.



C'est l'Anglais qui nous a fait ça!